



1, place A. Mounié–92160 ANTONY

le 6 décembre 2023

Tel/Fax : 01 42 37 09 41

E-mail : avf@avfantony.com

Web: <http://avfantony.com>

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023

Auteurs : DR/RV/FDG/JMG

Sur convocation du Président Jean-Michel GROSSARD, les membres de l'Association AVF ANTONY se sont réunis à l'auditorium du Centre André Malraux 92160 ANTONY, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du 26 novembre 2022 -Vote PJ1
- 2 – Présentation et approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice 2022 – 2023 - Vote PJ2 et PJ2-1
- 3 - Présentation et approbation des comptes financiers de l'exercice 2022- 2023 – Vote PJ3, PJ3-1, PJ3-2, PJ3-3.
- 4 - Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2022-2023 - Vote
- 5 - Affectation du Résultat 2022 – 2023 - Vote -
- 6- Approbation du Budget prévisionnel (détails et synthèse) – Vote PJ4
- 7 - Elections des Administrateurs cooptés - Vote à bulletins secrets
- 8 - Questions diverses
 - Parole aux Invités
 - Parole à la salle
 - Reconnaissance aux partants

Ouverture

Le Président Jean-Michel Grossard ouvre la séance à 14h 10 et en assure la Présidence. Roger Vétu assurera le secrétariat de séance. L'assemblée donne son aval à la désignation de 2 scrutateurs : Joselyne Aguera et Dominique Ceççon, qui se sont proposées, assureront, notamment le contrôle du dépouillement des bulletins de vote. L'Assemblée approuve la désignation de ces 2 scrutateurs.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

A l'ouverture, la représentation des membres à cette assemblée générale ordinaire est la suivante :

- Présents : 170
- Représentés ou pouvoir en blanc : 42
- Représentés par un pouvoir nominatif : 50
- Soit un total de 262 votants sur les 994 membres convoqués

1^{ère} Résolution : Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du samedi 26 novembre 2022 - Vote PJ1

Adoptée à l'unanimité

2^{ème} Résolution : Présentation et approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice 2021 – 2022 - Vote – Voir PJ2 et PJ2-1

Le président présente le Rapport Moral et la vice-présidente présente les données statistiques établies sur les activités avec l'aide de Noëlle Foll pour Face Book et Gérard Botrel pour le Cyclo Découverte

Le secrétaire général rappelle l'importance du bénévolat pour l'association et que S Welcker et lui-même sont en charge de la gestion du bénévolat. Ils sont à disposition pour aider toute initiative visant à créer de nouvelles activités et de toute personne souhaitant s'investir dans l'association.

Une question est posée par la salle suite à la démission sur une courte période de 5 bénévoles : la secrétaire générale et quatre accueillantes ainsi que l'arrêt prématuré d'un soutien autour de l'informatique et de l'inquiétude ressentie suite à ces événements.

Au-delà des problèmes de personnes, ces démissions montrent un malaise vis-à-vis de l'évolution de l'informatique AVF et de l'organisation mise en place dans des délais courts et avec une équipe réduite.

Pour apaiser ce contexte, Jacques Franc propose de mener une mission sur l'informatique et sur les besoins de l'association.

Le Président remercie Jacques Franc de sa proposition à laquelle une suite positive sera donnée lors du prochain conseil d'administration.

Le Président remercie tous les animateurs sans lesquels nous ne pourrions pas vous proposer d'activités, la mairie d'Antony pour ses locaux et son aide financière, les chargés de mission, le bureau et le CA d'AVF Antony.

Vote du Rapport Moral et d'Activités :

- **Contre : 33**
- **Abstentions : 26**
- **Pour : 203**

Le rapport Moral et d'Activités est adopté à la majorité

3^{ème} Résolution : Présentation et approbation des comptes financiers de l'exercice 2022- 2023 – Vote PJ3, PJ3-1, PJ3-2, PJ3-3

Le trésorier présente le compte d'Exploitation et le compte de Bilan pour l'exercice 2022-2023.

Le résultat est de 771, 75 €.

Le trésorier rappelle le modèle de financement d'AVF Antony :

- La subvention de fonctionnement octroyée par la Mairie et les adhésions financent le fonctionnement de l'association et le fonctionnement des activités.
- Les inscriptions aux activités financent les actions de convivialité de l'association.

Depuis 2020, les associations doivent évaluer les coûts de locaux prêtés ainsi que le temps passé par les bénévoles (hors temps structurel de l'association que sont l'AGO, les Bureaux et le CA).

L'évaluation des locaux prêtés se fait en lien avec la Mairie sur la base d'un coût de fonctionnement par H et par M2 (en 2022-2023 ce coût est de 0,217 € par H et m2). Le coût 2023 est estimé 60500 €.

L'évaluation du temps passé par les bénévoles de l'association représente 19 200 h (équivalent à 11,9 ETP) valorisée à 319 000 € soit plus de 2 fois le montant des dépenses ou recettes. Le temps passé par les bénévoles constitue la richesse de l'association.

Les contributions en nature représentent le temps passé par les bénévoles au bénéfice de l'association et à la mise à disposition des locaux

Après avis favorable du vérificateur aux comptes, il est procédé au vote sur les comptes d'exploitation et de bilan

Adoptée à l'unanimité

4^{ème} Résolution : Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2021-2022 –
Vote.

Adoptée à l'unanimité

5^{ème} Résolution : Affectation du Résultat 2022 – 2023 - Vote PJ4

Le trésorier propose d'affecter le résultat de 771,75€ dans les réserves.

Adoptée à l'unanimité

6^{ème} Résolution : Approbation du Budget prévisionnel (détails et synthèse) – Vote-
PJ3-5

Adoptée à l'unanimité

7^{ème} Résolution : Elections des Administrateurs cooptés en 2023 pour un mandat
de 2 ans - Vote à bulletins secrets

- Daniel Boisson en tant que Trésorier adjoint
- Gérard Botrel et Alain Duprat en tant que Représentants des Sports avec licence
- Giselaine Charles en tant que Représentante des Accueillantes
- Jacques Franc en tant que Représentant des animateurs Salle
- Bernard Jouffrey en tant que Webmestre
- Marie-Noëlle Vandembrouck en tant que Secrétaire Générale adjointe

Chaque candidat au poste d'administrateur se présente brièvement à l'assemblée.

Pour l'élection des Administrateurs les résultats du vote sont sur 206 votes exprimés :
Exprimés : 206
Pour : 205
Nul : 1

Les 7 candidats sont élus à la majorité

8 - Questions diverses

- Parole aux Invités

Madame Anny Léon, conseillère municipale d'Antony, chargée des associations, remercie d'avoir été conviée. Elle suit notre association avec beaucoup de plaisir depuis de nombreuses années, note que les anciens présidents sont toujours présents et que l'association ne peut tourner sans une bonne équipe autour du Président.

- Parole à la salle

Jacques Franc demande une évaluation du coût de l'informatique

Sur l'exercice 2022-2023 les évaluations données par François-Denis Grosleron sont les suivantes :

- Matériel 400 €
- Logiciel : 1100 €
- Imprimante : ... 600 €
- Moyens humains estimés à 1500 heures environ soit 25 400 €

La faille de sécurité évoquée sur BilletWeb a été corrigée le 26 11 2023.

Jean-Michel Grossard présente la nouvelle accueillante Angela Zabaleta à l'Assemblée qui lui adresse ses applaudissements

- Reconnaissance aux animateurs

- Lise Blauwart : Animatrice YOGA
- Marie Claude Ferrier : Animatrice Qi-Gong
- Elisabeth Deschamps : Animatrice Randonnée Pédestre
- Anna Menuet : Animatrice Marche Nordique et Théâtre
- Jeannine Rey : Responsable des accueillantes

Gabriel Bévenot, en reconnaissance de son action pour l'association, est nommé **Membre d'honneur de l'association AVF Antony**

La séance est levée à 17h00. Le président invite l'assemblée au pot de convivialité.



Jean-Michel Grossard.
Président AVF Antony



Roger Vétu
Secrétaire Général AVF Antony